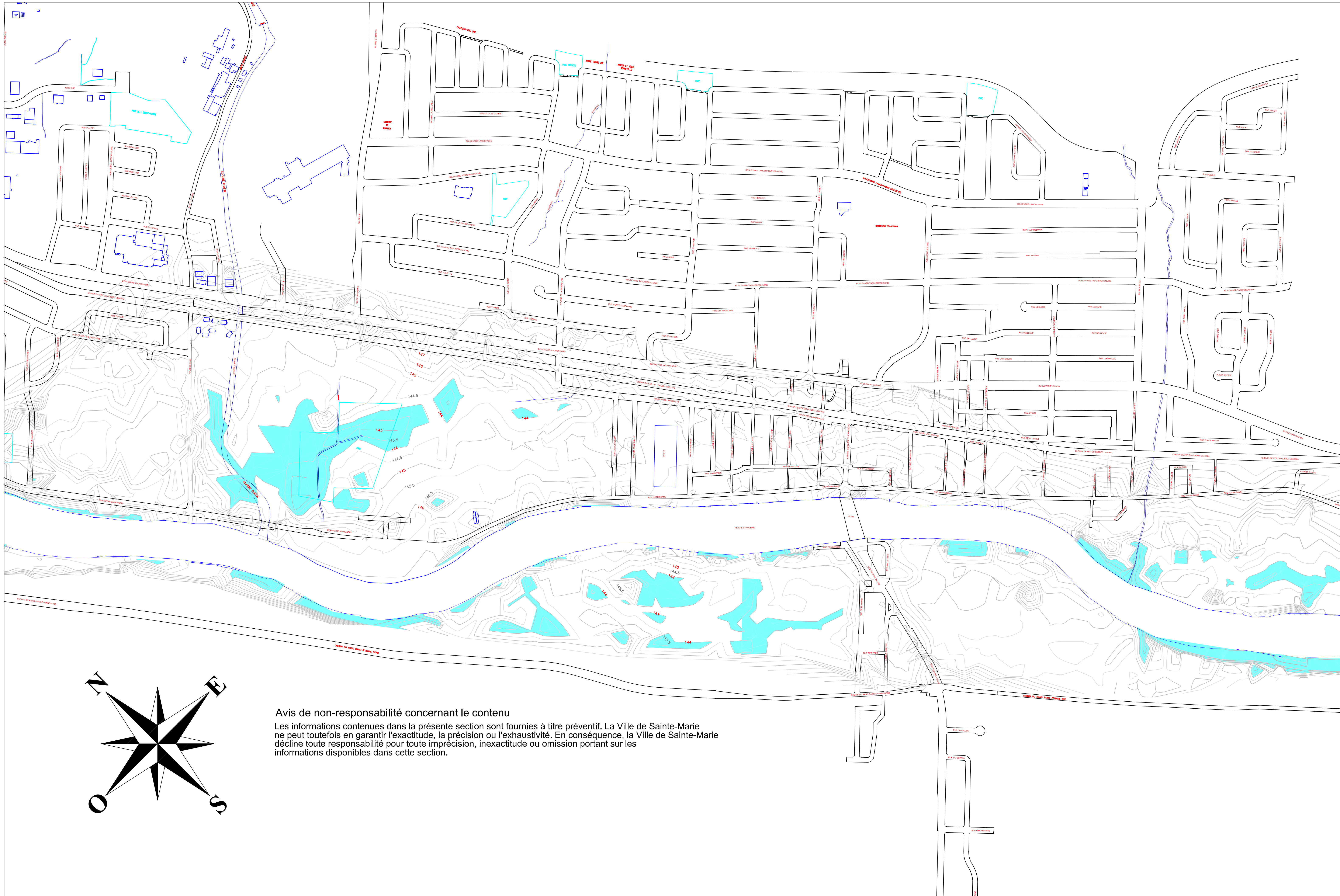




Les informations contenues dans la présente section sont fournies à titre préventif. La Ville de Sainte-Marie ne peut toutefois en garantir l'exactitude, la précision ou l'exhaustivité. En conséquence, la Ville de Sainte-Marie décline toute responsabilité pour toute imprécision, inexactitude ou omission portant sur les informations disponibles dans cette section.

NOTES		
LÉGENDE :		
ÉL. MINIMUM	ÉL. MAXIMUM	COULEUR
141.36	144.00	



VILLE DE SAINTE-MARIE

PROMOTEUR

service de
l'ingénierie

PROJET

PLAN DES ZONES INONDABLES

TITRE DU DESSIN

Élévation 144.0

Conçu par B. BOULANGER t.p.	Dessiné par J.C. TURCOTTE	Scéau Approuvé par B. GILBERT ing.
Date 2007 / 03 / 15	Echelle 1 : 5000	Scéau
Dossier no. 2426-02-22	Page 1 / 6	